



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	42	7	0

**OBJET : 38-1 - JEUNESSE -
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
LE COMITE UNICEF DES ALPES-
MARITIMES - AUTORISATION DE
SIGNATURE**

0 Original
0 Expédition certifiée conforme Pour le Maire

N° Enregistrement :

1340121

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
en Mairie,
Le - 6 MAI 2021
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le - 6 MAI 2021
Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale



Par délégation du Maire
L'attachée territoriale
Sandra MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 30 AVRIL 2021

Le vendredi 30 avril 2021 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 23/04/2021, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAOU-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Yves DAHAN, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Françoise THOMEL, M. Xavier WIJK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Paul SASSI, M. Gerald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, Mme Gaëlle DUMAS, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Nathalie GRILLI, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, M. Alain BERNARD, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRANAVAL, Mme Michèle MURATORE, Mme Khadija AOUAMI, Mme Djahida HEMADOU.

Procurations :

Mme Alexia MISSANA à Mme Marika ROMAN,
M. Matthieu GILLI à M. Eric PAUGET,
Mme Martine SAVALLI à Mme Anne-Marie BOUSQUET,
M. Bernard MONIER à Mme Françoise THOMEL,
M. David SIMPLOT à M. Xavier WIJK,
M. Jean-Gérard ANFOSSI à Mme Anaïs IMBERT,
M. Tanguy CORNEC à M. Arnaud VIE

Absents : .

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Anaïs IMBERT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) EDUCATION – RESTAURATION SCOLAIRE – SPORTS – PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Dans le cadre de ses missions sociale, éducative et culturelle, la Direction Jeunesse Loisirs met en place et/ou participe à des actions de sensibilisation pédagogique sur de nombreux thèmes citoyens, droits et devoirs, développement durable, santé ou encore solidarité.

De son côté, le comité UNICEF des Alpes-Maritimes développe des actions visant à faire connaître la situation des enfants dans le monde et soutient des programmes développés à leur profit. Il a également pour mission de faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), d'encourager son application mais aussi de favoriser l'engagement et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes.

Ainsi, animés par une volonté conjointe de sensibiliser les enfants et jeunes à la CIDE et favoriser le « vivre ensemble » au travers de différentes initiatives, la Commune et le comité UNICEF des Alpes-Maritimes sont engagés dans une démarche de partenariat depuis janvier 2017.

Ce partenariat prend la forme notamment de débats animés par des jeunes ambassadeurs de l'UNICEF ou s'appuie sur des outils créatifs et artistiques permettant d'aborder des thèmes différents comme le droit à un nom, à une nationalité, à une identité,
Il est rappelé qu'aucun don pécuniaire n'est collecté par la Commune au profit du comité UNICEF.

La dernière convention étant arrivée à terme, il est proposé de la renouveler à titre gracieux pour une durée de deux ans.

OUÏ CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

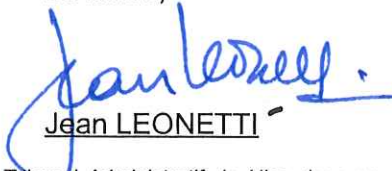
A l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le Comité UNICEF des Alpes-Maritimes ainsi que tout avenant s'y rapportant sans que l'économie générale du contrat n'en soit bouleversée.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.38-1 - JEUNESSE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE UNICEF DES ALPES-MARITIMES
- AUTORISATION DE SIGNATURE

Date de transmission de l'acte : 06/05/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 06/05/2021

Numéro de l'acte : 743006 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20210430-743006-DE

Date de décision : 30/04/2021

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes